

PRESENTATION DU PRST

SEPTEMBRE 2018



DIRECCTE OCCITANIE
POLE POLITIQUE DU TRAVAIL



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

OCCITANIE
2016 - 2020



Cadre du Plan régional santé au travail PRST3 Occitanie 2016-2020



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

OCCITANIE
2016 - 2020

Un projet partenarial

Le plan régional santé Travail Occitanie pour la période 2016 – 2020 fédère les acteurs de la prévention autour de 21 actions

- En impliquant les partenaires sociaux au sein du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail auquel participe l'ARS.
- En mobilisant tous les partenaires acteurs de la prévention : DIRECCTE, OPPBTP, ARACT, CARSAT, MSA, Services de Santé au Travail mais aussi les acteurs locaux sur les territoires



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

OCCITANIE
2016 - 2020

Des objectifs communs

- Favoriser la prévention primaire et rompre avec la culture de réparation
- S'appuyer sur des démarches et pratiques qui portent leurs fruits dans les entreprises
- Placer la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail au cœur du dialogue social



Une cible prioritaire : la TPE PME

- Il est essentiel de toucher les TPE/PME du territoire, en prenant en compte le contexte de l'entreprise par l'élaboration d'actions concertées concrètes, réalistes et facilement transposables par le dirigeant d'entreprise au bénéfice des salariés des entreprises.



LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

**UN NOUVEAU PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL
OCCITANIE AMBITIEUX**

=

**UNE COMMUNICATION QUI DOIT ÊTRE
À LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS.**



**PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL**

OCCITANIE
2016 - 2020

LES OUTILS

LA CHARTE GRAPHIQUE



LES OUTILS

LE SITE INTERNET



Le PRST en Occitanie

Le diagnostic territorial

Les actions du PRST 3 en Occitanie

Annuaire des partenaires

Documentation



Ce nouveau Plan Régional Santé Travail traduit une ambition : un renouvellement profond de la politique de santé au travail qui doit être partagée par l'ensemble des parties prenantes du monde du travail, en lien étroit avec les acteurs principaux de la prévention. La santé au travail c'est l'affaire de tous !

[➤ En savoir plus](#)

Deux newsletters sont parues depuis décembre 2017 et ont été adressées à plus de 26 000 destinataires (essentiellement des entreprises) afin de les informer de la mise en œuvre des actions et des événements notables dans le cadre du PRST.

NOTRE NEWSLETTER

Deux newsletters par an : en juin et en décembre,

- ✓ Actualité du plan
- ✓ Vie des groupes
- ✓ Agenda : événements à venir

PRST3 : Les acteurs engagés témoignent



À l'occasion du colloque de lancement du Plan régional santé au travail 3 en Occitanie, les partenaires et acteurs engagés dans le premier Plan Régional de notre nouvelle grande région expliquent les enjeux et objectifs de leur engagement.

[Voir la vidéo.](#)

L'ACTUALITÉ DU PLAN RÉGIONAL

De la fiche d'entreprise au document unique
Découvrez comment faire de la fiche d'entreprise un levier du développement d'une culture de prévention et de l'évaluation des risques professionnels au sein de l'entreprise. Un guide permet désormais d'accompagner cette démarche.
[Télécharger le guide.](#)

Prévenir le risque amiante
Le SYRITA, syndicat d'entreprises de démantèlement, a organisé une manifestation pour sensibiliser les maîtres d'ouvrages à leurs obligations et aux impacts opérationnels de la réglementation amiante. Le groupe PRST amianté y était !
[Lire l'article](#)

AGENDA

- 13/12/2017 à Montpellier (34)
Un séminaire pour débattre de la problématique Travail et Maladies Chroniques Évolutives
[En savoir plus](#)
- 14/12/2017 à Carcassonne (11)
Formation consultants : "Prévention de l'usure professionnelle, de la pénibilité et la promotion du vieillissement actif"
[En savoir plus](#)
- 100/12018 à Toulouse (31)
Présentation d'une étude universitaire "Les risques psychosociaux et la qualité de vie au travail dans le Plan régional santé au travail 3 en Occitanie"
[En savoir plus](#)

Une conférence de presse annuelle

Afin de valoriser les actions partenariales de prévention engagées dans le cadre du PRST une conférence de presse annuelle est organisée



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

OCCITANIE
2016 - 2020

Un kit à destination des pilotes

Pour toute manifestation extérieure les pilotes des actions ont à leur disposition :

- Un power point qui reprend les principaux objectifs et partenariats dans le cadre du PRST (voir infra)
- Un roll up avec notre logo PRST
- Des documents de synthèse du PRST3

LES ACTIONS DU PRST EN SANTE ET ENVIRONNEMENT



DIRECCTE OCCITANIE
POLE POLITIQUE DU TRAVAIL



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

OCCITANIE
2016 - 2020

PREVENIR LE RISQUE D'EXPOSITION A L'AMIANTE

Le nouveau plan régional santé travail de la Région Occitanie 2016-2020 s'inscrit dans la continuité en prévoyant une action spécifique **« Faire face aux enjeux liés à la dégradation de l'amiante présente dans les bâtiments pendant les 40 prochaines années »**.

Il prolonge les actions déjà initiées et en développe de nouvelles en partenariat avec les différents acteurs de la prévention : CARSAT, OPPBTP, services de santé au travail mais aussi l'ARS et la DREAL

PREVENIR LE RISQUE D'EXPOSITION A L'AMIANTE

Objectifs :

- Améliorer la connaissance et la compétence des différents acteurs.
- Améliorer les repérages de l'amiante.
- Amener les entreprises réalisant des interventions susceptibles d'émettre des fibres d'amiante (sous-section 4) à intégrer le risque amiante dans leur évaluation des risques.
- Inciter les entreprises à adopter une démarche globale d'évaluation et de prévention des risques en particulier lors des travaux sur toiture amiante.



PREVENIR LE RISQUE D'EXPOSITION A L'AMIANTE : les actions mises en œuvre

Le Syndicat du retrait et du traitement de l'amiante , la DIRECCTE et la CARSAT à la rencontre des maîtres d'ouvrage et des acteurs de la filière les 16 mai 2017 et 11 avril 2018

- Une action **d'information et de sensibilisation** qui s'inscrit dans le cadre du PRST 3 Occitanie.
 - Présentation des actions menées par la DIRECCTE et la CARSAT.
 - Rappel des obligations et responsabilités du donneur d'ordre en matière de risque amiante. **Le donneur d'ordre est celui qui commande une opération; il a un rôle central.**
- Participation : **120 personnes à chaque réunion** dont la moitié de maîtres d'ouvrage. Le taux de participation montre que cette action d'information répondait à un réel besoin.
- Compte tenu des enjeux, et des récentes évolutions de la réglementation, les présentations ont donné lieu à **de riches échanges** en particulier en matière de repérage de l'amiante et de formation des maîtres d'ouvrages.



PREVENIR LE RISQUE D'EXPOSITION A L'AMIANTE : les actions mises en œuvre

Réunion d'information et de sensibilisation des organismes de formation en charge des formations « Amiante sous-section 4 »

21 septembre 2018

Suite à des contrôles de la DIRECCTE Occitanie, en 2015 et 2016, sur la qualité des formations Amiante sous-section 4 réalisées par les organismes de formation, des dysfonctionnements ont été constatés.

Les partenaires : DIRECCTE, Constructys, Organisations Professionnelles du secteur, CARSAT, OPPBTP ont décidé d'un commun accord de réunir les organismes de formations positionnés sur ce champ afin de les sensibiliser sur leurs obligations, les procédures et les attentes de la branche et de l'Etat.

Cette réunion a pour objectif de **permettre aux organismes de formation de progresser sur leurs pratiques de formation et limiter les risques encourus par les salariés des entreprises.**



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

OCCITANIE
2016 - 2020

PREVENIR LE RISQUE D'EXPOSITION A L'AMIANTE : les actions à venir

Afin de renforcer la prévention du risque amiante et d'améliorer la connaissance des partenaires sociaux, deux réunions d'information sont organisées par le groupe PRST amiante le 16 octobre 2018 à Toulouse et le 13 novembre 2018 à Montpellier.

- Sont invités les partenaires sociaux des institutions de prévention des risques professionnels : membres de CTR, de CA de la CARSAT, de l'OPPBTP, des Services de Santé au Travail et du CROCT Occitanie.
- Il s'agit d'une information pour tous les secteurs d'activité puisque l'amiante est un matériau de BTP très répandu.
- La réunion apportera des réponses aux interrogations qui peuvent naître à l'occasion de la mise à jour du dossier technique amiante, de travaux dans l'entreprise au sein de laquelle on travaille.
- Elle précisera aussi les obligations pour les différents acteurs (propriétaires, utilisateurs de bâtiments ou entreprises effectuant des travaux), les moyens de s'informer et d'agir.



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

OCCITANIE
2016 - 2020

PREVENIR LE RISQUE D'EXPOSITION A L'AMIANTE : les actions à venir

Dans le cadre du PRST, il est aussi prévu :

- La production d'un document d'information pour le secteur agricole
- La production d'un guide déchets amiante et d'une fiche synthétique « déchetteries » à destination des producteurs de déchets d'amiante, des acteurs de la filière d'élimination de déchets, et des préventeurs.



PRÉVENIR L'EXPOSITION À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Points clés du diagnostic

quelques chiffres

- 2^{ème} région agricole de France
- Des cultures diversifiées et consommatrices (1^{ère} région viticole, 2^{ème} région productrices de fruits et de semences en France)
- 10 000T de substances actives commercialisées en Occitanie dont près des 2/3 en ex LR (importance de la viti)



PRÉVENIR L'EXPOSITION À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Constats

Malgré une amélioration des formulations des produits, une modernisation du matériel, un retrait des matières actives les plus nocives, l'utilisation présente toujours des risques

Politique de prévention des entreprises en grande partie centrée sur le port des EPI et la détention du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)

Plusieurs éléments du diagnostic régional sont à prendre en compte :

La faiblesse de l'évaluation des risques et des démarches de prévention mises en œuvre dans les exploitations (substitution difficile, application des délais de rentrée...)

Un niveau de formation et de compétence des acteurs professionnels à améliorer

Protection collective inexistante ou faible,

EPI et d'équipements de travail inadaptés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques,



PRÉVENIR L'EXPOSITION À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Objectifs

Construire et mettre en œuvre la coordination de l'action des services de contrôle et de prévention dans le cadre du PRST 3.

Informier et sensibiliser des professionnels, notamment employeurs et salariés et les personnes en formation.

Développer les compétences des acteurs professionnels et la culture de la prévention des risques.



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

OCCITANIE
2016 - 2020

PRÉVENIR L'EXPOSITION À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Actions mises en œuvre

Information et sensibilisation des concessionnaires d'équipements agricoles sur le type de cabine de tracteurs requis pour utiliser des produits chimiques en sécurité (quatre niveaux de protection normés existent selon l'activité réalisée, dont deux pour l'utilisation de produits chimiques) . Implication des CPHSCT départementales agricoles.

Constitution et animation d'un réseau des organismes de formation des certificats individuels (Certiphyto).

Réunions régulières des différents services de contrôle concernés par les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (DRAAF - DIRECCTE) et de la MSA.



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

OCCITANIE
2016 - 2020

PRÉVENIR L'EXPOSITION À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Réunion des services de contrôle de l'État en agriculture le 03 avril 2018 (DRAAF – DIRECCTE) :

Mieux se coordonner pour être plus efficace

Améliorer l'efficacité collective des services de l'Etat (DRAAF/DIRECCTE pôles C et T) concernant le contrôle des produits phytopharmaceutiques et créer une culture interservices sur cette thématique

- Partager l'information (annuaires des agents, organigramme, base de données des structures contrôlées...)
- Alerter sur les incidents,
- Planifier d'éventuels contrôles conjoints.



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

OCCITANIE
2016 - 2020

**EN OCCITANIE,
LA SANTÉ AU TRAVAIL
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**

prst-occitanie.fr



**PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL**

**OCCITANIE
2016 - 2020**